

Résolution #

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE**

*Séance ordinaire tenue le mercredi 20 mars 2024 à 18 h 30 au salon du personnel*

**Sont présents :**

**Membres parents**

M. Ibrahima Sylla  
Mme Sophie Gélinas  
M. Jean Amos Paul  
M. Philippe Bourgeois  
M. François Chérubin  
Mme Nadia Megueddem  
*(arrivée avec un peu de retard)*

**Membres école**

Mme Lisa Downey  
Mme Nathalie Courte  
Mme Annie Bergeron  
Mme Mélanie Dumont  
Mme Stéphanie Lacasse  
Mme Josianne Dumont

**Membres élèves**

Mme Emy Leclerc  
Mme Bryanna Lamer

---

**Sont invitées :**

Mme Isabelle Jean, directrice  
Mme Geneviève Gagné, directrice adjointe

**1) Ouverture de l'assemblée**

M. Ibrahima Sylla souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et propose l'ouverture de la séance à 18 h 32.

**2) Vérification des présences et du quorum**

Le quorum étant respecté, la réunion peut débiter.

**3) Adoption de l'ordre du jour du 20 mars 2024**

Tous les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Philippe Bourgeois d'adopter l'ordre du jour, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

**4) Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2024**

Il est proposé d'adopter le procès-verbal par M. Philippe Bourgeois, laquelle proposition est appuyée par Mme Mélanie Dumont et adoptée à l'unanimité.

RCE200324-01  
Adopté à  
l'unanimité

RCE200324-02  
Adopté à  
l'unanimité

## Résolution #

### **5) Suivi du procès-verbal du 24 janvier 2024**

Mme Isabelle Jean fait le suivi du procès-verbal du 24 janvier dernier :

Point 5 « Suivi du procès-verbal du 29 novembre 2023 – directive cellulaire à l'école »

Depuis janvier dernier, nous avons dû mettre plus d'énergie concernant la directive de la cellulaire à l'école. Les élèves ont besoin d'encadrement pour l'application de cette nouvelle règle gouvernementale et l'école se voit face à toutes sortes de situations à gérer. Le code de vie sera discuté et revu à la prochaine séance du mois d'avril.

Point 1 « Suivi budgétaire »

Mme Jean prévoit finir l'année scolaire avec un déficit, difficile à estimer pour le moment, qui s'explique notamment par des dépenses engendrées l'an passé qui ont été payées avec le budget de cette année. Aussi, l'estimation des coûts pour le ménage d'été dans les prévisions budgétaires a été faite à 2 600\$ quand il aurait fallu prévoir un montant qui tourne autour de 25 000 \$ à 30 000\$ en raison de la superficie de l'école.

Point 13 « Plan de rattrapage »

Le plan de rattrapage pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages fonctionne bien. On voit un engagement pour l'aide aux devoirs dont le service est offert un soir par semaine.

Mme Annie Bergeron profite de l'occasion pour informer les membres du conseil qu'à l'avenir, la commande des chandails des finissants se fera directement via la compagnie d'uniformes scolaires Unimage.

### **6) Droit de parole au public**

Aucun public ne s'est présenté.

### **7) Visionnement des capsules de formation CÉ (8 capsules)**

Les membres visionnent les huit capsules de formation du conseil d'établissement.

### **8) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

Il est déposé le plan de lutte contre l'intimidation et la violence modifié, pour adoption. Les changements consistent à une exigence d'ajouter les actes de violence à caractère sexuel, ce qui a été fait par une équipe d'intervenants de l'école. Une fois que celui-ci sera adopté, la version simplifiée du plan de lutte contre l'intimidation et la violence sera déposée sur le site internet de l'école.

## Résolution #

**RCE200324-03**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

Il est proposé par Mme Philippe Bourgeois d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, laquelle proposition est appuyée par Mme Annie Bergeron et adoptée à l'unanimité.

### **9) Calendrier scolaire 2024-2025**

Les journées pédagogiques ont été déterminées aux dates suivantes pour le calendrier scolaire 2024-2025, à savoir :

Le 8 novembre 2024

Le 6 janvier 2025

Le 21 février 2025

Il restera une journée pédagogique à placer audit calendrier.

### **10) Plan de rehaussement informatique**

Mme Geneviève Gagné explique que le plan de rehaussement informatique impliquait 279 de nos portables moins récents. Malgré les mises à jour, les portables n'étaient plus fonctionnels et le rehaussement était primordial.

Plusieurs autres portables trop désuets doivent être élagués et l'achat de nouveaux portables est à prévoir l'an prochain. C'est une priorité d'améliorer le parc informatique pour les utilisateurs autant pour les élèves que le personnel.

### **11) Cérémonie des finissants**

La cérémonie des finissants de juin prochain a été un enjeu cette année en raison du plus grand nombre d'élèves de la cohorte 2023-2024 pour réunir tous nos finissants et invités à l'école, nous avons dû revoir nos pratiques.

Nous avons dû soumettre deux types de formules pour rendre possible la cérémonie des finissants. Les parents et élèves ont été sollicités par sondage afin de faire un choix parmi les deux options suivantes :

1<sup>re</sup> option pour la cérémonie :

Cérémonie faite à l'école avec deux plages horaires au choix (deux cérémonies distinctes dont l'élève pourra choisir avec ses amis l'horaire de son choix), élève accompagné de deux invités et la possibilité d'avoir un à deux autres invités supplémentaires.

Cérémonie pour l'élève et deux accompagnateurs 50\$

Frais pour un invité supplémentaire : 5\$ par invité additionnel

## Résolution #

2<sup>e</sup> option pour la cérémonie :

Cérémonie dans une salle privée au Château Royal, située à Laval tous les élèves à la même plage horaire.

Cérémonie pour l'élève et deux accompagnateurs (pas possible d'ajouter d'invité) 80\$

Les élèves et parents se sont prononcés en indiquant leurs choix, en remplissant le sondage dont les résultats seront transmis la semaine prochaine. Nous compilons encore les votes, mais il semblerait que la majorité a voté pour la cérémonie à l'école avec la possibilité d'avoir plus d'un invité.

Le bal des finissants aura lieu le 21 juin prochain à l'Hôtel Imperia à Terrebonne et le cout du bal est fixé à 115\$. La vente de billets se tiendra les 23 et 24 mai. Une lettre de sensibilisation sera envoyée aux parents afin de discuter des enjeux possibles de cette soirée et que l'équipe-école compte sur la collaboration des parents pour que l'événement demeure une fête en toute sobriété qui respecte les règles. Dans cette lettre, nous demanderons aussi la collaboration des parents pour qu'aucune réservation de chambre ne soit faite.

Le même type d'événement sera vécu par nos élèves de l'adaptation scolaire de secondaire 3 qui passent au profil PFAE (programme de formation à l'emploi) l'année suivante. Nous avons le même souci de sensibilisation pour les parents et nous soumettrons nos recommandations.

Afin d'assurer la sécurité de nos élèves, nous allons bénéficier des services d'une agence de sécurité.

### **12) Règles de passage cycle à l'autre**

La deuxième étape étant terminée, nous sommes à l'étape des pré-classements. Toutes sortes d'options se présentent pour certains élèves. L'équipe se réunit et fait la réflexion en se fiant aux règles de passage, au régime pédagogique, aux normes et modalités de l'Odyssee, aux règles ministérielles, pour prendre des décisions éclairées sur les classements des élèves, en collaboration avec les parents qui sont partie prenante de la prise de décision.

### **13) Sanction des études et horaire des épreuves de fin d'année**

Le calendrier de fin d'année pour le gel d'horaire en vue de la session d'examens qui aura lieu du 12 au 21 juin est en préparation. Le 2 avril prochain, une communication sera envoyée aux parents pour les informer et leur rappeler l'importance de l'assiduité à l'école et la ponctualité tous les jours de classe, mais encore plus pendant les examens.

Les élèves recevront un horaire personnalisé en version papier, lors de la première semaine de juin.

**Résolution #**

**RCE200324-04**  
**Adopté à**  
**l'unanimité**

#### **14) Suivi budgétaire par fonds**

Mme Isabelle Jean fait le suivi budgétaire à chaque séance. Elle mentionne qu'il y a une disponibilité de 29% au Fonds 0, une disponibilité de 35% au Fonds 1, que le Fonds 4 s'autofinance avec les revenus des parents pour la surveillance. Il reste une disponibilité de 26% au Fonds 5.

Nous avons reçu la somme de 3000\$ pour l'aménagement de la bibliothèque. Il est proposé par Mme Sophie Gélinas de réserver cette somme pour l'aménagement de la bibliothèque, somme déposée au Fonds 8, laquelle proposition est appuyée par M. Philippe Bourgeois et adoptée à l'unanimité.

#### **15) Projet bibliothèque**

Le projet avance, le service des ressources matérielles est venu faire l'étude des coûts de rénovation. Ce qui fait en sorte que lorsque les fonds seront disponibles, nous serons prêts puisque nous avons déjà les plans et la soumission des coûts de matériaux et de temps. Cependant, l'enjeu du financement est de taille, les coûts de réalisation étant estimés à 75 000\$, ce qui pourrait retarder le début des travaux.

#### **16) Activités à venir**

Gala méritas

Le gala méritas aura lieu le 7 juin prochain. Le comité s'affaire à préparer la soirée et à solliciter des partenaires pour commanditer l'événement. La lettre de demande de commandite sera présentée au conseil d'établissement.

Spectacle Rock Art

Spectacle Rock Art sera offert le 31 mai en soirée. Spectacle musical animé par nos élèves et enseignants. Ce sera une belle occasion pour exposer les œuvres d'art pour une bonne visibilité. Pour assurer la sécurité de tous, l'école prévoit engager une firme de sécurité pour réduire la circulation inutile dans l'école et en contrôler l'accès.

#### **17) Sujets d'information**

##### **Point d'information du président**

Aucun point.

## Résolution #

### **Point d'information du représentant du comité de parents**

M. le président informe que le comité de parents a présenté la nouvelle loi en lien avec le protecteur de l'élève.

Un sondage a été créé pour connaître la position sur le choix des dates de la semaine de relâche scolaire. Ce sondage soulève bien des passions chez les gens, la formule actuelle qui est une année sur deux en même temps que Montréal demeure.

Il tient à souligner la disponibilité et la participation du directeur général, M. Jean-François Joly, dans les réunions.

### **Point d'information du personnel enseignant**

Lors de l'Assemblée nationale, la députée de La Plaine a fait un hommage à une de nos élèves, Angie Briggs, pour sa persévérance scolaire. La vidéo est déposée sur le Facebook de l'école de l'Odysée. Un témoignage touchant à voir!

### **Point d'information du personnel de soutien**

Les choix de cours sont actuellement terminés. Certains parents n'ayant pas encore procédé aux choix de cours, Mme Mélanie Dumont doit les accompagner dans le processus.

### **Point d'information des élèves**

Mme Bryanna Lamer a vécu un tournage lors duquel les élèves de secondaire 1 devaient faire des jeux d'adresse et de connaissances générales en répondant à des questions. Elle souligne l'accueil et la gentillesse des organisateurs. L'épisode de l'émission Hiveraganza sera diffusé à Télé-Québec en 2025. Elle souligne la belle participation des élèves.

### **Point d'information du personnel professionnel**

Le service d'orthopédagogie est rendu au bloc 3 qui devrait se terminer le 26 avril prochain question de laisser aux orthopédagogues la place à la préparation aux épreuves de fin d'année. Les orthopédagogues sont à la rédaction finale des synthèses, de la révision des plans d'intervention et assistent aux rencontres pour le passage primaire-secondaire.

Quant aux admissions du cégep le 1<sup>er</sup> tour est actuellement terminé et les réponses aux demandes seront reçues le 5 avril prochain. Dans le cas d'un refus, il y aura possibilité

## Résolution #

de faire une nouvelle demande au 2<sup>e</sup> tour qui terminera le 24 avril. Pour toutes questions, Mme Stéphanie Chartier-Legault, conseillère en orientation, demeure disponible.

### **Point d'information de la direction**

Mme Isabelle Jean informe que M. Dany Durocher, directeur adjoint, s'est vu offrir une promotion et une belle opportunité de retourner à Montréal dans un centre de formation professionnelle et que Mme Julie Cadieux est en convalescence des suites d'une chirurgie subie en février. Avec la pénurie de main d'œuvre, le CSSDA est encore à la recherche de personnes pour combler les deux postes de direction adjointe vacants. En conséquence, Mmes Geneviève Gagné et Isabelle Jean assurent à deux la gestion de l'établissement, ce qui ne manque pas de défis.

Mme Marie-Claude Baril, technicienne en éducation spécialisée, s'est vu confier des tâches de la direction pour venir en aide à l'équipe de direction en sous-effectif. Elle s'occupera principalement des demandes comportementales et la gestion de certaines problématiques.

### **18) Varia**

Aucun point à varia.

### **19) Date de la prochaine rencontre**

La prochaine séance se tiendra le 10 avril 2024 à 18h30 en présentiel à l'école de l'Odyssee.

### **20) Levée de l'assemblée**

Il est proposé la levée de la séance à 21 h 04 par Mme Josianne Dumont, laquelle proposition est appuyée par Mme Mélanie Dumont et adoptée à l'unanimité

---

Ibrahima Sylla,  
Président

---

Stéphanie Lacasse,  
Secrétaire